



Politique de la qualité

C-TNLOHE a pour vision d'être un organisme de réglementation de renommée mondiale et d'être reconnu comme tel. C-TNLOHE s'efforce d'être juste, constant et objectif dans son application des *lois de mise en œuvre de l'Accord atlantique* et des règlements subordonnés lors de sa surveillance des activités pétrolières au large. Pour y parvenir, C-TNLOHE a les objectifs particuliers suivants :

- **Efficiences et l'efficacité opérationnelles**
 - C-TNLOHE veillera à ce que le personnel ait des rôles et responsabilités clairement définis et soit qualifié et compétent pour réaliser le travail;
 - C-TNLOHE veillera à posséder une structure opérationnelle optimale en appui à des activités efficaces et efficaces;
 - C-TNLOHE aura des processus qui permettent une évaluation efficace et efficace des utilisations et une surveillance prudente des activités ou travaux associés aux hydrocarbures avec constance;
 - C-TNLOHE aura des politiques et procédures administratives actuelles, faciles à comprendre et qui reflètent les pratiques exemplaires.

- **Gestion efficace du changement**
 - C-TNLOHE veillera à être prêt à prévoir les changements, et à y réagir, dont les variations du degré d'activité au large, les nouvelles technologies et les changements apportés à son régime législatif. C-TNLOHE déterminera et gèrera le changement avec efficacité lors de sa réaction aux changements tant au sein du milieu interne qu'externe.

- **Gestion efficace de l'information et des données**
 - C-TNLOHE veillera à ce que l'information qu'il obtient ou produit soit obtenue et organisée de manière complète, précise et opportune, en plus d'être accessible aux utilisateurs appropriés.

C-TNLOHE est également engagé envers la surveillance et l'amélioration continue de ses processus, et ce, pour assurer l'atteinte des objectifs ci-dessus.

DocuSigned by:

CFD41ADA354F4FA...

Chef de la direction